



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

N° 010  
11 décembre 2011

## SOMMAIRE

### Editorial

#### Questions d'actualité

- « L'établissement associé : l'autonomie au service de l'intérêt général »
- Document unique d'évaluation des risques professionnels

#### Commissions Info

- Formation Innovation
- Social
- Institution & Chefs d'établissement
- Adhérents
- Ministères / Monde économique / Partenariats

#### Formations technologiques & professionnelles

- La filière technologique à l'honneur
- Filière hygiène-environnement & Bac Pro SPVL
- Autres rénovations en cours

#### Formation continue

- « Se former pour mieux former ! »

#### Vie de l'Union

- Formation des nouveaux chefs d'établissement

#### Vie des régions

- Délégations régionales : nominations
- Convention des DR

#### Vie des établissements

- Un sommelier... une sommelière
- Ados + alcool = danger !

#### International

- Bachelors Coventry University - RENASUP

#### Questions du mois

- Apprentis sans employeur
- Mixité, vous avez dit mixité ?

## EDITORIAL



Il y a maintenant un mois que notre congrès s'est déroulé. Depuis cette date, le nouveau Conseil d'Administration ([composition : cliquer ici](#)) s'est réuni deux fois :

- les 23 et 24 novembre avec pour objectifs principaux d'établir de nouvelles règles de fonctionnement et de définir le rôle et la place de chacun. La voix de l'UNETP pourra être portée, dans l'Institution comme dans toutes les instances, par des administrateurs pleinement responsables de leurs dossiers.

- le 8 décembre avec un ordre du jour très chargé comportant, notamment, l'initiation d'un travail de prospective et de développement pour les établissements afin de déterminer des axes nouveaux.

Le Bureau ([composition : cliquer ici](#)) s'est également réuni deux fois, dont le 2 décembre en conférence téléphonique afin de réduire les frais de déplacement.

Les différents points du rapport d'orientation ont déjà fait l'objet de travaux précis dont les exemples suivants :

- **Privilégier les activités fondamentales de l'Union au service du plus grand nombre des adhérents**
  - *Les réponses aux questions* que vous posez au Siègè : une procédure est mise en place pour améliorer la réactivité et la pertinence des réponses qui vous seront apportées.
  - *Le Michelet* : un comité de rédaction a été constitué pour parfaire les productions que vous allez recevoir.
  - *La formation* : de nouvelles propositions vont vous être faites pour rendre les sessions de formation plus adaptées à vos attentes.

Une réflexion est en cours pour mieux s'appuyer sur l'organisation en délégations régionales afin de relancer la dynamique de l'Union.

- **Face aux déséquilibres d'exploitation chroniques depuis l'exercice clos en 2008, procéder à la restructuration organisationnelle et financière du Siègè afin d'équilibrer le compte d'exploitation de l'activité syndicale et reconstruire des réserves, à minima, pour répondre à notre besoin de fonds de roulement**
  - Un groupe de travail spécifique a été créé, le 24 novembre. Il est composé de trois administrateurs et de trois membres du Bureau et doit étudier toutes les pistes possibles.
  - La première réunion a eu lieu le 7 décembre. Ses préconisations seront, après validation par le Conseil d'Administration, confrontées aux réflexions menées par le Secrétaire Général de l'Union.
- **Explorer des pistes de travail en réseau, notamment en Intersyndicale**
  - Le premier dossier d'action en Intersyndicale, pour cette année, est FORMIRIS. Une réunion s'est tenue entre les quatre Syndicats de Chefs d'établissement, le 30 novembre, pour déterminer, sur ce sujet, les priorités communes et les modalités de travail.
  - **Le comité de liaison de l'ETP** s'est rencontré, le 1<sup>er</sup> décembre, pour programmer son activité pour l'ensemble de l'année sur le thème qui vous a été présenté lors de la table ronde du 10 novembre : « *Comment améliorer l'intégration et l'épanouissement des jeunes en entreprise ?* ».
  - De nouveaux chantiers ont été définis dans le cadre des réseaux internes créés par l'UNETP en 2008.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement de l'avancement de ces travaux et des autres projets en cours.

Je termine ce propos en vous souhaitant de **très joyeuses fêtes de Noël et du Nouvel An** et j'espère que vous pourrez prendre quelques jours de repos afin de commencer 2012 avec le dynamisme indispensable à notre fonction.

Très cordialement,

Christine Van Lerenbergh  
Présidente



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



## VOTRE AGENDA UNETP

### Bureaux

- 10.01.12 (téléphonique)
- 09.02.12
- 12 & 13 03.12
- 06.04.12
- 23.05.12
- 14.06.12 (téléphonique)
- 25.06.12

### Conseils d'administration

- 31.01.12
- 13.03.12
- 24.05.12
- 26.06.12

### Convention des DR

- 27.03.12

### Réunions régionales

- Bourgogne :  
14.12.11  
18.01.12  
21.03.12  
06.06.12
- Ile de France :  
15.12.11
- Ile de France - Paris  
15.12.11  
16.02.12
- Midi-Pyrénées :  
11.01.12
- Haute-Normandie :  
09.01.12  
20.03.12  
16.05.12  
10.07.12

## QUESTIONS D'ACTUALITÉ

### « L'établissement associé : l'autonomie au service de l'intérêt général » Colloque du 23 novembre 2011

*Connaissez-vous la différence entre conseil de classe et conseil de la classe ?*

*Sommes-nous contraints de participer au projet académique mis en place dans notre académie ?*

*Peut-on adosser des heures hors contrat à des classes sous contrat ?*

Vous trouverez les réponses et bien d'autres dans la nouvelle publication du SGEC intitulée : « L'établissement associé : l'autonomie au service de l'intérêt général ».

Cet ouvrage, rédigé sous l'animation de Ferdinand Bellengier reprend les bases de la Loi Debré votée un certain 31 décembre 1959. Les 7 chapitres\* abordent en profondeur notre quotidien et les relations multiples à gérer avec nos tutelles, le Rectorat, les collectivités territoriales (de la commune jusqu'au Conseil Régional en passant par le Conseil Général sans oublier l'Etat), les familles, les syndicats de maîtres, les délégués du personnel...

Ouvrage à se procurer d'urgence, à garder à portée de

main dans son bureau, qu'il soit nomade ou fixe.

Cadeau idéal à offrir aux responsables des bureaux de l'enseignement privé à l'occasion de la prochaine fête laïque, pourquoi pas au Nouvel An 2012.

Le colloque du 23 novembre, organisé par le SGEC, l'Institut Catholique de Paris, la FNOGEC et les organisations de Chefs d'établissement, a rassemblé autour d'intervenants prestigieux, quelques 250 membres de l'Enseignement Catholique. Les différents apports vont dans le sens que cette association au service public représente, pour notre pays, une chance pour les familles et pour la Nation toute entière. Elle permet à de nombreux acteurs de l'enseignement et de l'éducation d'aller de l'avant, d'expérimenter de nouvelles pratiques et de proposer aux jeunes les valeurs qui les animent. Utilisons avec dynamisme toutes les possibilités de ce contrat d'association !

Ce colloque a, de même, permis au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique de remercier les auteurs de l'ouvrage, en particulier

Ferdinand Bellengier, qui à travers les formations des futurs Chefs d'établissement et son ouvrage « Le chef d'établissement et l'Etat » représente pour nous un guide et un témoin de la plus haute importance. [GS]

\*

\* Les 7 chapitres :

- 1) L'autonomie pédagogique des établissements d'enseignement privés associés à l'Etat par contrat
- 2) La nomination des maîtres dans les établissements d'enseignement privés en contrat d'association
- 3) Le droit disciplinaire applicable aux maîtres contractuels
- 4) Le déroulement de la scolarité des élèves et l'orientation dans les classes sous contrat avec l'Etat
- 5) Passation, exécution et résiliation du contrat d'association dans les établissements d'enseignement privés associés au service public d'éducation.
- 6) Les relations informatisées entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés associés au service public d'éducation.
- 7) Les ressources financières des établissements privés associés à l'Etat par contrat

## Document unique d'évaluation des risques professionnels

Suite à des demandes de Chefs d'établissement portant sur un outil de gestion des risques professionnels, contact a été repris avec la Mutuelle Saint Christophe.

Cette dernière avait, en 2002 et 2003, avec un appui de l'Union, contribué à l'élaboration d'un logiciel adapté aux établissements techniques qui possè-

dent également des formations (et donc des outils et machines) dans les domaines industriel, hôtelier et tertiaire.

Des adhérents l'utilisent encore. D'autres, nouveaux Chefs d'établissements dans un lycée technique, nous demandent s'ils peuvent en bénéficier.

La Mutuelle nous a informés qu'elle a mis à disposition de ses

adhérents un nouvel outil « général », téléchargeable gratuitement sur son site Internet ([cliquer ici](#)).

Il sera adapté aux établissements préparant à des formations industrielles et hôtelières.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés lorsque cette version sera disponible. [AB]



## COMMISSIONS INFO

### Formation Innovation

#### UNETP - GREP : Livre Blanc, nouvelle version !

L'Union a décidé d'actualiser le Livre Blanc produit en avril 2007 intitulé « *Un souffle pour préparer aux métiers de demain* ». Les élections présidentielles et législatives du printemps 2012 constituent des moments propices à l'expression de nos attentes, valeurs et actions en faveur des jeunes (et des moins jeunes) que nous accueillons dans nos lycées et centres de formation.

Comme il y a 5 ans, le Conseil d'Administration pense mettre des exemplaires à disposition des équipes régionales de l'UNETP pour les faire parvenir aux candidats aux législatives, tout en sollicitant un entretien permettant de présenter le réseau de l'Union et valoriser les missions assumées par tous.

Cette contribution spécifique de l'Union relaiera notre message suite à une démarche engagée par le SGENC par le biais d'un « manifeste » à portée plus générale, qui nous a été présenté, et sur lequel votre Conseil d'Administration a formulé des propositions de modifications. [AB]

#### ADETP Assemblée Générale (17.11.11)

Comme à l'accoutumée, l'Union était invitée à l'assemblée générale

de l'ADETP, association des directeurs des études de l'enseignement technique privé qui s'est déroulée le 17 novembre au lycée Saint Nicolas, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris. L'Union y reçoit toujours un très bon accueil ; elle était représentée par son secrétaire général.

Le dialogue qui s'est tenu entre le président de l'ADETP, Claude Bodet, les adhérents de l'ADETP et l'Union a porté sur trois sujets principaux :

- Que signifie « directeurs des études en 2011 » ?
- Le modèle de contrat du directeur adjoint rédigé par l'Union il y a plus de 25 ans est-il toujours pertinent ?
- Comment partager nos réflexions respectives sur les nouveaux comportements des jeunes ?

Les trois premières prémices de conclusions sont :

- l'ADETP regroupe les collaborateurs directs des Chefs d'établissements (directeurs adjoints, directeurs des études, responsables pédagogiques...); cela est beaucoup plus large que l'acception de directeurs des études.
- Chacun constate l'intérêt de travailler ensemble à la relecture et à l'actualisation du modèle de contrat des directeurs adjoints.

- Les outils de signalisation pour aller à la rencontre de ces « nouveaux jeunes » que les lycées accueilleront et que les équipes éducatives encadreront peuvent être partagés.

Enfin, il a été question du travail mené au sein du Comité de liaison de l'Enseignement Technique Privé aux côtés des autres membres de la famille ETP que sont l'APEL, le CNFETP, le CTPN, le CNEAP, l'ASP et l'UNETP. [AB]

#### CTPN Assemblée Générale (23 & 24.11.11)

L'Union a participé le mercredi 23 novembre à une partie des travaux de l'Assemblée générale du CTPN.

Ce fut l'occasion de réitérer le rôle important des chefs de travaux dans les comités de direction des établissements ainsi que de préciser l'implication du CTPN dans le Comité de liaison de l'Enseignement Technique Privé et de sa participation nécessaire.

Dans le cadre des échanges a été abordé le champ de la formation des chefs de travaux et des professeurs de l'enseignement professionnel dans cette période de mutation afin que les besoins de l'ETP soient bien pris en compte. [BM]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- SGENC Groupe Conseil de discipline (11.10.11) ;
- SGENC Groupe Orientation (12.10.11 & 06.12.11) ;
- SGENC RENAPEC (14.10.11) ;
- SGENC Commission nationale de concertation sur la formation professionnelle des personnels de l'enseignement catholique (20.10.11) ;
- SGENC Webclasseur (03.11.11) ;
- SGENC Cellule nationale de concertation systèmes d'information et politique contractuelle avec l'Etat [CIPE] (10.11.11) ;
- FORMIRIS Bureau (17.11.11) & Conseil Fédéral (08.12.11) ;
- FORMIRIS Mission Conseil en formation (11.10.11 & 28.11.11) ;
- RENASUP GREP (30.11.11) & Convention Coventry (08.11.11).



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



## Social

### CPN CFC-CFA (06.12.11)

Depuis un an, la commission paritaire de la convention collective des centres de formation continue et d'apprentissage a œuvré afin de répondre favorablement à l'adaptation de ses articles aux besoins des écoles de production.

Portées par l'UNETP et avec la FNOGEC, les écoles de production qui adhèrent depuis fort longtemps à notre Union, devaient impérativement adopter un texte paritaire national avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Grâce à l'organisation de leur nouvelle représentation (la FNEP), l'implication compréhensive des partenaires sociaux nationaux de la convention collective des CFC/CFA et l'intensité des travaux menés à tous les niveaux, cet objectif sera atteint !

La commission paritaire a tenu sa dernière réunion le 6 décembre dans une école de production lyonnaise afin de finaliser la rédaction de ce texte remanié dans un contexte permettant une bonne appréciation et une compréhension concrète des solutions étudiées.

Ainsi, les partenaires ont pu rencontrer les représentants du personnel de ces écoles, visiter un atelier pédagogique et de production et mettre la dernière touche aux articles.

7 des 11 écoles de production devraient adhérer individuellement à cette convention en le déclarant officiellement auprès de l'UNETP dès janvier 2012. Par ailleurs, elles affilieront leurs personnels aux régimes de prévoyance (cadres et non cadres) de l'enseignement sous contrat, adhéreront à l'OPCA de référence (OPCALIA) et appliqueront la convention collective des personnels de

service (PSAEE) pour les salariés non concernés par la formation.

Enfin, elles procéderont pour tous aux entretiens annuels d'évaluation et de développement (EAAD) puis aux reclassifications des personnels de service.

L'Union a d'ores et déjà apporté son soutien à ce vaste processus en organisant une première journée de formation auprès de 5 chefs d'établissements de ces écoles. [BM & AB]

### OPCALIA (07.11.11 & 24.11.11)

Le travail de la commission a consisté en une mise au point sur l'absorption de l'OPCA-EFP par OPCALIA, Organisme Collecteur de fonds destinés à la formation professionnelle tout au long de la vie (loi 2009-1437 du 24.11.09). L'OPCA-EFP représentera et agira pour les établissements privés en une section professionnelle paritaire (SPP) dont un membre devrait être l'un des trois présents sur vingt qui ne soit pas MEDEF au Conseil d'Administration d'OPCALIA. Le calendrier d'absorption est fixé ; il prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012. La séance a été pleinement occupée à la rédaction finale de la convention portant sur la création et le fonctionnement de la section professionnelle paritaire. [PhM]

### PSAEE :

*Préparation de la reprise des négociations en vue d'une nouvelle convention collective*

Suite à la dénonciation de juin 2011 - à l'initiative du Collège Employeur - de la quasi-totalité de la convention collective PSAEE, la reprise des négociations officielles est prévue dès début janvier 2012.

Le calendrier depuis mi juin est conditionné par des délais légaux tels que :

- 6 mois pour que la dénonciation prenne effet (15 juin - 15 décembre 2011) ;
- une période d'un an ensuite pour négocier de nouvelles règles conventionnelles (15 décembre 2011 - 15 décembre 2012).

Les textes qui sont de pleine application car non dénoncés sont ceux de novembre 2010 portant essentiellement sur les classifications avec les 80 fonctions, les critères classants, les strates et les degrés, la prise en compte de la plurifonctionnalité...

Deux négociations seront menées :

- une sur les compléments à apporter à ce texte avec de nouvelles fonctions ;
- une sur la future convention collective des personnels de service des établissements sous contrat.

Pour cette deuxième négociation, la charge de travail est lourde avec le droit syndical, les avantages conventionnels, le temps de travail de référence, les règles de gestion du dialogue social...

Afin de mener à bien ces travaux, un groupe opérationnel du Collège Employeur et un groupe paritaire restreint sont mis en place en amont des séances de négociations.

Enfin, des mandats explicites seront demandés à l'ensemble des négociateurs. [AB]

\*

*Pour la PSAEE, les partenaires ce sont réunis en :*

- Commission de suivi (02.11.11, 16.11.11, 17.11.11 & 09.12.11)
- CPN (17.11.11)
- Groupe de travail employeur (07.12.11)



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

D'autres réunions ont également eu lieu :

- Collège employeur élargi (17.11.11) ;
- EAAD Commission de suivi (12.10.11) ;
- Commission nationale de suivi et négociations de l'accord d'assurance type prévoyance des enseignants du 16.09.05 (19.10.11 & 24.11.11) ;
- CPN Prévoyance (09.11.11) ;
- Commission nationale de l'emploi des maîtres du second degré (01.12.11).

## Institution & chefs d'établissement

**Session annuelle de l'ADDEC (17, 18 & 19.11.11, St Jacut de la Mer)**

« Avant de programmer des initiatives concrètes, il faut promouvoir une spiritualité de la communion »

Jean-Paul II en 2001

Qu'est-ce qui constitue un chemin d'espérance en éducation, notamment dans nos établissements professionnels et technologiques ?

Avant même toutes les démarches pédagogiques, connaissances, équipements, et autres actions et réformes plus ou moins efficaces, c'est d'abord l'Esprit qui règne au sein d'une communauté qui est premier : c'est vrai dans une classe (une ambiance pacifiée est un facteur décisif pour un bon climat de travail), dans une équipe pédagogique, au sein d'un service

administratif ou technique, et bien sûr dans le cadre de l'établissement dans son entier.

Jean-Paul II parlait de communion plus que de communication : parce que si bien communiquer et agir utilement sont nécessaires, essayer de le faire avec « l'intelligence du cœur » et l'attention à autrui est source de bonheur partagé et de joie féconde. Pour « toujours espérer », tant pour soi que pour ceux qui nous sont proches, au travail et en dehors, les voies proposées dans notre école catholique doivent s'appuyer sur les Béatitudes : Heureux les pauvres en eux-mêmes, les doux, ceux qui recherchent la justice, les artisans de paix, ceux qui pleurent, ceux qui ont faim et soif de vivre comme Dieu le demande, ceux qui ont de la compassion et même ceux qui sont persécutés parce qu'ils

agissent comme Dieu le demande... (St Matthieu 5)... Elles constituent pour tous un vrai chemin d'espérance, sans doute exigeant, mais accessible à tous et à tout âge !

Nous étions quelques membres de l'UNETP présents lors de cette session annuelle ; nous y avons vécu de forts moments de fraternité, de réflexions et de prière commune, tout en découvrant de nouveaux collègues. Une halte spirituelle d'où n'étaient pas absentes nos préoccupations quotidiennes et qui nous a permis de prendre un peu de recul sur nos missions en distinguant l'essentiel de l'accessoire....

A vos agendas : Rendez-vous l'an prochain à Lille, les 15 et 16 novembre 2012 !!! [AM, Délégué régional adjoint UNETP en Haute Normandie]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- Comité de liaison de l'ETP (12.10.11 & 01.12.11) ;
- Intersyndicale des syndicats de chefs d'établissement (13.10.11 & 18.11.11) ;
- Commission permanente (14.10.11 & 18.11.11) ;
- Commission du Statut du Chef d'établissement du second degré (21.10.11) ;
- Secrétaires généraux de CAEC & Syndicats de chefs d'établissement (14.11.11) ;
- Congrès OIEC (18 au 21.10.11) ;
- Œuvre des Apprentis : conseil d'administration (11.10.11) ;
- ARIS Conseil d'administration (20.10.11 & 08.12.11) ;
- ANFESP Conseil d'administration (17.11.11).

## Adhérents

### Réseau Biotechnologies

Frank Verriest, pilote du réseau Biotechnologies, nous fait part de l'actualité du plus ancien

réseau de l'Union à travers une lettre spécifique que vous trouverez en suivant le lien ([cliquer ici](#)). N'hésitez pas à

prendre contact car les départs à la retraite laissent un grand vide. [GS]



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

Les établissements se sont également réunis en région :

- Assemblée générale Lorraine (10.10.11) ;
- Assemblée générale Midi-Pyrénées (18 & 19.10.11) ;
- Assemblée générale Ile de France (20.10.11) ;
- Assemblée générale Paris (20.10.11) ;
- Assemblée générale Bourgogne (16.11.11).

## Ministères / Monde Economique / Partenariats

Le Conseil Supérieur de l'Education s'est réuni les 04.11.11, 17.11.11, 08.12.11 et la Commission spécialisée des lycées les 16.11.11 et 30.11.11.

Le Comité Interprofessionnel Consultatif était convoqué le 5 décembre. Faute de quorum il a été reporté au 12 décembre.

Les textes sont disponibles à la rubrique « Formations technologiques et professionnelles » du présent « Michelet ». [BCM]

Deux autres réunions ont également eu lieu :

- AFDET Conseil d'administration (07.11.11) ;
- ANEPHOT Congrès (23, 24 & 25.11.11).

## FORMATIONS TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELLES

### La filière technologique à l'honneur lors d'une journée nationale

Les différentes réformes en cours ou prévues dans la filière technologique (STI, STMG) conduisent tout naturellement l'Union à engager un travail de réflexion et de mutualisation des actions souhaitables afin de valoriser ces formations.

Aussi, un groupe de travail se met en place au niveau national afin de pouvoir - comme ces 5 dernières années - organiser

une journée nationale thématique à destination des adhérents et des collègues.

Les premiers axes de réflexion seraient :

- « les méthodes de travail en technologie et la pédagogie »,
- « orientation et effets de réseau »,
- « passerelles et valorisation du Bac-3 au Bac+3 ».

Votre Conseil d'Administration est animé par la volonté de bien valoriser les qualités de cette filière qui permet à de nombreux jeunes de se réaliser.

A cette manifestation, qui se tiendra début avril, seront invités tous les partenaires sensibles à cette problématique. [AB]

### Filière hygiène-environnement & Bac Pro SPVL

Le Ministère de l'Education Nationale a informé l'Union que la mise en œuvre des nouveaux Bacs Pros de la filière Hygiène-

environnement est reportée à la rentrée 2013.

La rénovation du Bac Pro Service de Proximité et Vie Locale est également repoussée à la même rentrée, soit septembre 2013.



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

[www.unetp.org](http://www.unetp.org)



## Autres rénovations en cours

Les projets de textes ci-après étaient à l'ordre du jour des CSE, CSL et CIC du mois d'octobre, novembre et décembre (cf. rubrique « Commissions Infos »):

### • CPGE :

- Projet d'arrêté fixant le thème des travaux d'initiative personnelle encadrés (TIPE) en mathématiques et physique (MP), physique et chimie (PC), physique et sciences de l'ingénieur (PSI), physique et technologie (PT), technologie et sciences industrielles (TSI), technologie, physique et chimie (TPC), biologie, chimie, physique et sciences de la terre (BCPST) et technologie biologie (TB) pour l'année universitaire 2012-2013 ;

### • BTS :

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 juillet 2001 portant définition et fixant les conditions de délivrance du BTS Banque ;

### • Bac Technologique ST2S :

- Projet d'arrêté fixant le programme de l'enseignement de biologie et physiopathologie humaines en classe de première ;
- Projet d'arrêté fixant le programme de l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales en classe de première ;
- Projet d'arrêté fixant le programme d'histoire - géographie - éducation civique en classe de première ;

### • Bac Technologique STMG :

- Projet d'arrêté fixant le programme de l'enseignement de sciences de gestion en classe de première et le programme des enseignements spécifiques des spécialités de la classe terminale de la série STMG : gestion et finance, mercatique (marketing), ressources humaines et communication, systèmes d'information de gestion ;
- Projet d'arrêté fixant le programme d'économie-droit du cycle terminal ;
- Projet d'arrêté fixant le programme de management des organisations du cycle terminal ;
- Projet d'arrêté fixant le programme de mathématiques du cycle terminal ;
- Projet d'arrêté fixant le programme d'histoire - géographie - éducation civique en classe de première ;

### • Bacs : dispenses

- Projet de décret modifiant les articles D334-6 et D336-6 du Code de l'Éducation et relatif à la dispense des épreuves de langues vivantes autres que la langue vivante 1 pour les candidats reconnus handicapés auditifs ;
- Projet d'arrêté portant dispense et adaptation de certaines épreuves ou parties d'épreuves obligatoires de langue vivante à l'examen du Bac général, technologique ou professionnel pour les candidats présentant une déficience auditive, une déficience du

langage écrit, une déficience du langage oral, une déficience de la parole, une déficience de l'automatisation du langage écrit, une déficience visuelle ;

### • Bacs Général & Technologique :

- Projet d'arrêté relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive ;

### • Bacs Professionnels :

- Projet d'arrêté portant création de la spécialité Gestion-Administration ;
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté portant création du Bac Pro spécialité Systèmes électroniques numériques ;
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté portant création du Bac Pro Electrotechnique, énergie, équipements communicants ;
- Projet d'arrêté relatif à l'épreuve de langue vivante du Bac Pro spécialité Commercialisation et services en restauration et spécialité Cuisine ;

### • Diplômes professionnels (dont Bacs Pros et BP) :

- Projet d'arrêté relatif aux travaux temporaires en hauteur.

\*

Nous pouvons vous faire parvenir les différents référentiels. Vos demandes sont à effectuer à

[lemichelet@unetp.org](mailto:lemichelet@unetp.org)



## FORMATION CONTINUE

### « Se former pour mieux former ! » Plan de formation UNETP 2011-2012

Le plan de formation de l'Union est constitué de 4 piliers :

- le management,
- le chef d'établissement (carrière et responsabilités),
- l'évolution des jeunes (mixité, « Digital Natives », réseaux sociaux),
- ainsi que les réformes scolaires et l'Europe.

Notre vie professionnelle et aussi notre vie privée, à une époque instable et incertaine, nous obligent à nous adapter sans cesse à de nouveaux défis, à des réalités renouvelées. Les managers que nous sommes sont invités à maîtriser connaissances et compétences techniques mais aussi à cultiver l'art de la relation à l'autre, d'anticiper et d'innover.

Tirillés entre l'esprit des réformes qui pousse à l'individualisation des parcours de formation et à la nécessité de mettre en place les repères collectifs protecteurs pour nos élèves et étudiants, nous pouvons et nous devons nous appuyer sur le concept de « formation continuée tout au long de la vie ». Nous qui sommes en responsabilité, qui devons piloter des équipes, plus que jamais notre formation personnelle est indispensable.

Serions-nous les seuls à y échapper alors que, chaque jour, nous sommes en responsabilité dans ce domaine ? A l'heure d'internet et de la diffusion d'une communication dématérialisée « tout va très vite ». Faut-il prendre le risque de ne plus maîtriser et de ne plus

comprendre les situations vécues dans nos établissements ? La formation continue nous offre la possibilité de progresser constamment en comblant nos déficits techniques mais aussi en épanouissant nos potentialités et en affinant nos capacités relationnelles. Que chacun d'entre nous prenne le temps de s'arrêter sur sa situation et d'apprécier son parcours dans cet esprit !

Je vous invite à prendre le temps de consulter l'offre de formation de l'UNETP qui se veut ambitieuse pour se rapprocher de vos, de nos préoccupations professionnelles ([cliquer ici pour accéder au plan de formation de l'UNETP 2011-2012](#)).

Bonne découverte et bonne réflexion ! [EM]

## VIE DE L'UNION

### Formation des nouveaux chefs d'établissement

Le 13 octobre, une journée de formation s'est tenue à Paris à destination des nouveaux chefs d'établissements de l'Enseignement Technique Privé, adhérents de l'Union.

Cette action se déroulait, à Paris, parallèlement à la convention des délégués régionaux.

Le programme était dense avec :

- une présentation du fonctionnement des différentes composantes de l'Enseignement

Catholique au niveau national et local ;

- le mode opératoire de l'Union et ses spécificités, ses actions nationales et régionales ou académiques ;
- les affaires sociales avec la gestion des 3 conventions collectives (personnels de service, professeurs hors contrat / chefs de travaux, formateurs CFC/CFA)
- le plan de formation à destination des responsables d'établissements techniques (LT/LP/CFA/CFC).

Ce programme a permis aux nouveaux Chefs d'établissement de s'approprier plus rapidement toutes les facettes de leurs missions et des points d'appui ou relais qui sont à leur disposition.

Selon les retours des questionnaires d'évaluation, cette action est à réitérer chaque année. En effet, elle est particulièrement utile aux Chefs d'établissement nouvellement nommés dans notre réseau et ce, dans un contexte de complexité de plus en plus affirmé. [AB]





# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



## VIE DES REGIONS

### Délégations régionales : nominations

Lors du Conseil d'administration du 20.09.11 ont été proposés et nommés aux délégations régionales :

#### Franche Comté

- délégué régional : M. Fabien Droxler, chef d'établissement du LPP Ste Anne - St Joseph à Lure (70) ;
- délégués régionaux adjoints : Mme Anne Certoux, directrice adjointe du LPP St Joseph à Besançon (25), Mme Myriam Gravelle, chef d'établissement du LPP Ste Famille à Besançon (25), Mme Margareth Niemaz, directrice adjointe du LPP & LTP Jeanne d'Arc à Champagnole (39), M. Gilles Poiriez, chef d'établissement du LPP St Pierre Fourier à Gray (70), Mme Martine Raliot, direc-

- trice adjointe du LPP St Bénigne à Pontarlier (25) ;
- correspondante régionale formation : Mme Margareth Niemaz, directrice adjointe du LPP & LTP Jeanne d'Arc à Champagnole (39).

#### Picardie

- déléguée régionale : Mme Michèle Lizeux, chef d'établissement du LPP & LTP St Rémi à Amiens (80) ;
- correspondant régional formation : M. Dominique Dame, chef d'établissement du LPP & LTP Ste Sophie à Bohain en Vermandois (02).

#### Provence Alpes

- délégué régional : M. Vincent Carmona, chef d'établissement du LPP & LTP St Vincent de Paul à Marseille (13) ;

- délégués régionaux adjoints : M. Henri Chassagny, chef d'établissement du LTP Maximilien de Sully à Marseille (13), Mme Marie-Jeanne Criado, chef d'établissement du LPP & LTP Don Bosco à Marseille (13), M. Frédéric Moureaux, chef d'établissement du LPP & LTP St Jean Baptiste de la Salle à Avignon (84), Mme Danielle Radenen, chef d'établissement du LPP St Louis à Marseille (13), Mme Danièle Roussillon, chef d'établissement du LPP & LTP Ecole Modèle d'électronique à Marseille (13) ;
- correspondante régionale formation : Mme Suzanne Sarda, chef d'établissement du LPP Vincent de Paul à Avignon (84). [BM]

### Convention des DR

Deux fois par an (en octobre et mars) se tient la convention des délégués régionaux de l'Union à l'invitation du Conseil d'Administration.

Le matin, elle a réservé une place particulière à l'accueil des nouveaux délégués par un partage des bonnes pratiques régionales en matière d'élaboration du PRDFP et de la carte des formations, de soutien des

Chefs d'établissement par les pairs plus aguerris.

Le déjeuner s'est tenu avec les nouveaux chefs d'établissements en formation, au même endroit, dans un restaurant attenant au lieu de réunion dans un climat sympathique.

L'après-midi, l'actualité était à l'honneur de la traditionnelle convention avec :

- un premier bilan de la rentrée 2011 tant sur le plan quantitatif que qualitatif ;
- les travaux en cours pour la rentrée 2012.

L'avis des délégués régionaux a également été sollicité sur « Le Michelet », le travail en Intersyndicale et tous les points utiles à la préparation du rapport d'orientation. [CVL & AB]

## VIE DES ETABLISSEMENTS

### Un sommelier... une sommelière

Lors de la réunion annuelle des acteurs du Plan jeunesse de l'Union (12 & 13 octobre à Paris), ont été invités des jeunes en formation qui se destinent à un métier qualifié d'« atypique », c'est-à-dire en opposition avec la majorité de genre. Ainsi, une jeune femme en formation en mention complémentaire Sommelierie au lycée Albert de Mun à Paris a fait part de son témoignage.

Marine, unique représentante du sexe féminin dans sa promotion d'une quinzaine de personnes, a expliqué son parcours et sa motivation à s'insérer dans ce milieu professionnel quasiment exclusivement masculin en France (plus de 90% d'hommes). Ses parents, impliqués dans le monde de la restauration, soutiennent son projet. Paradoxe ou pas, la présence féminine des sommelières est plus forte dans les autres pays européens.

Après recherches, et à la lecture des qualités et profils requis pour ce métier, votre rédacteur a pu lire : Intérêt pour le monde du vin et la gastronomie, sobriété, excellente présentation et bonne élocution, bon relationnel et sens du service client, organisation... Ces qualités appartiennent-elles plus au genre masculin que féminin ?

Bien sûr que non ! [PH]



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



## LES SIGLES DU MOIS

- **FNEP :**  
Fédération Nationale  
des Ecoles de Production
- **DAET :**  
Délégué Académique  
aux Enseignements  
Techniques

## Ados + Alcool = danger ! Campagne de sensibilisation au lycée St Jean de Salon de Provence



La campagne de sensibilisation, « *Attention fragile* », réalisée par les secondes du lycée Saint-Jean de Salon de Provence a été plébiscitée par les spectateurs. Partant du constat que les jeunes étaient de plus en plus tentés par des conduites à risque, Isabelle Conseil, professeur de français, soutenue par le chef d'établissement, a décidé de donner la parole à ses élèves sur ce sujet.

L'originalité de cette démarche tient au fait que les adolescents sont devenus les acteurs - dans tous les sens du terme - de leur campagne de prévention. Treize

courts métrages\* sont sortis de l'atelier d'expression, abordant des thèmes aussi sensibles que le suicide, l'addiction, les infections sexuellement transmissibles (IST), le GHB (ou drogue du viol)...

Le « *Speed drinking* », qui a retenu l'attention de l'APEL, montre les conséquences d'un jeu d'alcool. La voix off explique « *Ses amis pensent qu'il dort, mais Anthony vient de sombrer dans un coma éthylique, dans 9 minutes, il sera mort* ». Pas de morale, pas d'image « gore », juste un constat. Grâce à la « distanciation » permise par la caméra, les jeunes ont pu mettre en scène leurs propres comportements et ainsi entamer un travail de réflexion entre pairs mais aussi avec les adultes.

La dynamique du message des secondes du lycée Saint Jean a

dépassé les portes de la cité de Nostradamus puisque leur initiative a été relayée sur les ondes de RTL, sur les écrans de LCI et même au Sénat lors du petit-déjeuner débat organisé par l'APEL, le 29 novembre dernier. [IC & DH]



\*

\* Spots d'« Attention Fragile » à voir sur [Youtube, Lycée Saint-Jean, atelier artistique vidéo \(Speed drinking, Invincible, Lisa...\)](#)

## INTERNATIONAL

### Bachelors Coventry University - RENASUP

Le 8 novembre a eu lieu « la Convention Nationale pour le Déploiement des Bachelors Coventry University - RENASUP ».

Trois modèles de coopération sont mis en place pour les conventions de sites :

- la création d'une entité nouvelle commune à différents établissements ;
- la coopération avancée entre plusieurs établissements associés autour d'un porteur avec un partage de spécialités sur des sites différents ;
- la coopération simple entre un établissement porteur et d'autres établissements, basée sur une priorité et une coopération dans le recrutement d'étudiants et d'enseignants.

Les principes pour organiser le réseau sont :

- une équipe pédagogique de professeurs de l'enseignement supérieur bilingues incluant des professionnels ;
- un groupe d'étudiants suffisant : 50 par tronçon commun de Bachelor et 25 minimum par spécialité ;
- une coopération inter-établissements, condition de validation par le Conseil d'Administration de RENASUP ;
- un droit à tout étudiant titulaire d'un BTS ou Bac+2 d'accéder à ces formations.

Six Bachelors sont éligibles pour la rentrée 2012 :

- Accounting & Finance for International Business ;

- Global Business ;
- International Hospitality and tourism Management ;
- Global Marketing ;
- Engineering Business Management ;
- Informatics.

Les projets seront validés par RENASUP fin janvier 2012 puis transférés à Coventry pour une signature officielle des conventions de site dès février. Le recrutement des étudiants et la constitution des équipes vont être lancés immédiatement pour une ouverture des formations en septembre 2012.

D'autres ouvertures pourront s'effectuer en 2013 et en 2014. [DH]



## LES DERNIERES « NOUVELLES » DE L'UNETP

- N° 489  
Appel général de cotisations 2011-2012
- N° 490  
Congrès national UNETP
- N° 491  
Congrès national UNETP
- N° 492  
Colloque : « L'établissement associé : l'autonomie au service de l'intérêt général »
- N° 493  
Assemblée générale 2011  
Rapport financier
- N° 494  
Assemblée générale 2011  
Rapport d'activité
- N° 495  
Assemblée générale 2011  
Statuts & règlement intérieur
- N° 496  
Les stages « étudiants » en entreprise
- Plan de formation 2011-2012 :  
« Poursuivons l'élan du congrès ! »

## QUESTIONS DU MOIS

### Apprentis sans employeur : des stagiaires de la formation professionnelle ?

La loi Cherpion du 28 juillet 2011 permet à un jeune n'ayant pas trouvé d'employeur au début de son cycle d'apprentissage d'entamer une formation dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA) et d'effectuer des stages « professionnalisants » en entreprise.

En conséquence, les centres de formation des apprentis (ou sections d'apprentissage) peuvent accueillir et former des jeunes se destinant à l'apprentissage même s'ils n'ont pas encore trouvé d'employeur. Mais attention, les centres devront leur organiser des stages en entreprise. Dans ce cas, les apprentis auront le statut de

stagiaires de la formation professionnelle (*Courrier de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), 24.10.11, accueil des stagiaires de la formation professionnelle dans les CFA*)

Cette situation ne peut pas durer dans le temps. En effet, tout doit être mis en œuvre pour que le jeune signe un contrat d'apprentissage le plus rapidement possible.

Une entreprise ne peut pas accueillir un jeune en stage plus d'une fois par an ; toutefois, l'organisation du stage peut prévoir un ou plusieurs retours du jeune en CFA pendant la durée du stage. Mais cela est limité à un trimestre.

Pour chaque stage professionnalisant, le jeune signe une convention avec le centre de formation et l'entreprise.

Durant cette période de formation, le jeune ne perçoit pas de rémunération au titre de la formation professionnelle. Il bénéficie toutefois d'une protection sociale qui est financée par l'Etat.

La durée du cycle de formation est limitée à une année maximum. S'il trouve un employeur, le jeune peut signer un contrat d'apprentissage à tout moment.

### Mixité, vous avez dit mixité ?

Des établissements ont interpellé l'Union car ils ont participé à des réunions au Rectorat, avec des chefs d'établissement de l'enseignement public, sur la mixité des publics LP / CFA pour une même formation.

Ce point est à l'ordre du jour depuis que le Ministère de

l'Education Nationale a demandé aux DAET de la promouvoir. Cela ne va pas sans poser des questions d'organisation, d'équité avec les établissements publics et de réglementation.

En effet, cette belle idée, pour qu'elle ait de l'avenir dans nos établissements, nécessite des

conditions que l'Enseignement technique privé doit explorer rapidement. Là aussi, votre Conseil d'administration a constitué un groupe de travail afin de proposer une journée nationale thématique avant la fin de l'année scolaire.

\*

Cette rubrique est destinée à diffuser les réponses aux questions d'intérêt général qui seront posées par les adhérents.

Merci également à tous d'adresser les articles que vous souhaiteriez voir paraître dans cette revue.

[lemichelet@unetp.org](mailto:lemichelet@unetp.org)

**Votre avis nous intéresse.**

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et suggestions à :

[lemichelet@unetp.org](mailto:lemichelet@unetp.org)